CARACTÉRISATION DES CENDRES VOLANTES CANADIENNES ET LEUR PERFORMANCE RELATIVE DANS LE BÉTON

G.G. CARETTE et V.M. MALHOTRA

Laboratoire de traitement des minéraux

LABORATOIRES DES SCIENCES MINÉRALES RAPPORT DE CANMET 86-6F

Février 1986

[®] Ministre des Approvisionnements et Services Canada 1988

En vente au Canada par l'entremise des

Librairies associées et autres libraires

ou par la poste auprès du

Centre d'édition du gouvernement du Canada Approvisionnements et Services Canada Ottawa (Canada) KIA 0S9

Nº de catalogue M38-13/86-6F ISBN 0-660-92213-4

au Canada: \$5.00 à l'étranger: \$6.00

Prix sujet à changement sans préavis

CARACTÉRISATION DES CENDRES VOLANTES CANADIENNES ET LEUR PERFORMANCE RELATIVE DANS LE BÉTON

G.G. Carette* et V.M. Malhotra**

RÉSUMÉ

Onze cendres volantes canadiennes ont été caractérisées et évaluées dans le but de déterminer leur performance relative dans le béton. La caractérisation comprenait la détermination de la composition minéralogique et chimique, des caractéristiques physiques et des propriétés pouzzolaniques. La performance relative de chacune des cendres volantes dans le béton a été évaluée en déterminant les propriétés du béton frais et durci, à savoir, l'affaissement, le contenu en air, le ressuage, le temps de prise, la résistance, le module d'élasticité, le retrait au séchage, le fluage et la résistance au gel et au dégel.

Les résultats démontrent la gamme étendue des propriétés chimiques, physiques et pouzzolaniques des cendres volantes sur lesquelles a porté la recherche. En dépit de ces résultats, toutes les cendres volantes étudiées se sont révélées propres à l'utilisation dans le béton. Les cendres volantes peuvent cependant affecter le béton frais et durci de diverses manières et on doit en tenir compte lors du dosage du béton dans lequel elles sont incorporées.

*Ingénieur des matériaux et **Chef, Section des matériaux de construction, Laboratoires des sciences minérales, CANMET, Énergie, Mines et Ressources Canada, Ottawa, Canada, KIA OGI.

CHARACTERIZATION OF CANADIAN FLY ASHES AND THEIR RELATIVE PERFORMANCE IN CONCRETE

G.G. Carette* and V.M. Malhotra**

ABSTRACT

Eleven Canadian fly ashes were characterized and evaluated for their relative performance in concrete. Characterization included the determination of mineralogical composition, chemical composition, physical characteristics, and pozzolanic properties. The relative performance of each fly ash in concrete was evaluated through determination of the following properties of fresh and hardened concrete: slump, air content, bleeding, setting time, strength, modulus of elasticity, drying shrinkage, creep, and freezing-and-thawing resistance.

The results indicate a wide range of chemical, physical, and pozzolanic properties for the fly ashes investigated. In spite of this, all the fly ashes evaluated are shown to be suitable for use in concrete. They affect, however, the properties of fresh and hardened concrete in different ways, and this should be taken into account when proportioning concrete containing these fly ashes.

*Materials Engineer and **Head, Construction Materials Section, Mineral Sciences Laboratories, CANMET, Energy, Mines and Resources Canada, Ottawa, Canada, KIA OGI.

TABLE DES MATIÈRES

-

RÉSUMÉ	1
ABSTRACT	111
INTRODUCTION	ł
PORTÉE DE L'ÉTUDE	I
SOURCES DE CENDRES VOLANTES	ł
CARACTÉRISATION DES CENDRES VOLANTES	1
Composition minéralogique	ł
Composition chimique	ł
Propriétés physiques	2
Densité	2
Finesse déterminée par tamisage humide sur un tamis de 45 µm	2
Finesse déterminée par tamisage à sec (Alpine Jet) sur un tamis de 45 µm	2
Surface spécifique Blaine	2
Distribution granulométrique	2
Propriétés pouzzolaniques	2
Activité pouzzoianique avec le ciment portland	2
Activité pouzzolapique avec la chaux	2
Exigences des spécifications	2
MELANGES DE BÉTON	2
Matériaux	2
Ciment	2
Granulate	2
Entraîneur d'air	3
Dosare des mélanges	3
Pronriótás du báton frate	ך ז
Confection et cure des éprouvettes	ر ح
Essai des éproducettes	3
Régultate des sesais	4
DISCHESTION DES RÉSULTATS DES ESSAIS	 1
Caractérisation	4
Composition minéralogique	
Composition chimique	
Propriátác physique	5
Propriétée pouzzeloniquee	5
Propriétée du béter frais	5
Affaireement	6
Dosage en entraîneur d'air	6
Temps de price	6
	б
Propriétés du béton durci	7
Résistance à la comprassion	, 7
Résistance à la flovion	, 7
Modula diálacticitá de Young	, 7
Rotrait au cochago	י ר
	י א
riuayoav dol at au dógal	0 0
	0 0
	2 0
ANNEXE A - RÉSULTATS DÉTAILLÉS DES ESSAIS DE GEL ET DE DÉGEL	43

v

TABLEAUX

۱.	Composition minéralogique de certaines cendres volantes	13
2.	Composition chimique des cendres volantes - Éléments principaux et secondaires	4
3.	Composition chimique des cendres volantes - Éléments traces	15
4.	Propriétés physiques des cendres volantes	16
5.	Propriétés pouzzolaniques des cendres volantes	17
6.	Conformité des cendres volantes canadiennes aux exigences des spécifications	
	de l'ASTM et de j'ACNOR	18
7.	Propriétés physiques et composition chimique du ciment	19
8.	Dosage des mélanges de béton	20
9.	Propriétés du béton frais	21
10.	Programme d'essai du béton durci	22
11.	Résumé des résultats d'essais relatifs à la résistance à la compression,	
	à la résistance à la flexion et au module d'élasticité de Young	23
12.	Résumé des résuitats d'essais de retrait	24
13.	Résumé des résultats d'essais de fluage	25
14.	Facteurs de durabilité et paramètres du réseau de bulles d'air des mélanges de béton	
	durci témoins et à cendres volantes	26
15.	Résumé des résultats d'essais de gel et de dégel	27
Ai.	Variations de poids de prismes de référence conservés en atmosphère humide	
	et de prismes d'essai soumis à des cycles de gel et de dégel	45
A2.	Variations de longueur de prismes de référence conservés en atmosphère humide	
	et de prismes d'essai soumis à des cycles de gel et de dégel	46
A3.	Variations de vitesse d'impulsion uitrasonique de prismes de référence conservés	
	en atmosphère humide et de prismes d'essai soumis à des cycles de gel et de dégel	47
Α4.	Variations de fréquence longitudinale fondamentale de prismes de référence conservés	
	en atmosphère humide et de prismes d'essai soumis à des cycles de gel et de dégel	48

FIGURES

۱.	Emplacements des sources de cendres volantes	31
2.	Diffractogrammes des cendres volantes bitumineuses	32
3.	Diffractogrammes des cendres volantes subbitumineuses et de lignite	33
4a.	Images obtenues par microscopie SEM de certaines cendres volantes	34
4b.	lmages obtenues par microscopie SEM à électrons secondaires de particules	
	de cendres volantes	35
5.	Étendue granulométrique des cendres volantes	36
6.	Relation entre l'indice d'activité pouzzolanique de l'essai accéléré de 7 jours	
	et celui de l'essai de 28 jours	37
7.	Développement de la résistance à la compression avec l'âge	38
	Développement de la résistance à la flexion avec l'âge	39
9.	Retrait au séchage après une cure initiale de 7 jours dans l'eau	40
10.	Retrait au séchage après une cure initiale de 91 jours dans l'eau	41
11.	Fluage après une cure initiale de 91 jours en atmosphère humide	42

vi '

INTRODUCTION

Le CANMET a entrepris un projet de recherche sur l'utilisation de matériaux secondaires de cimentation dans le béton. Ces matériaux, qui sont des sous-produits des industries minières, métallurgiques et électriques, sont notamment la poussière de caicaire, les laitiers ferreux et non ferreux, les fumées de silice condensées et les cendres volantes. En plus de contribuer à donner des propriétés particulières au béton et à réduire la quantité de ciment requise, l'utilisation de ces matériaux dans le béton permet, dans une certaine mesure, de résoudre le problème de l'élimination des résidus solides. Un certain nombre de rapports de recherche ont été publiés sur le sujet (1-22).

Le présent rapport est le troisième d'une série de rapports consacrés à l'utilisation de cendres volantes canadiennes dans le béton. Le premier était une étude critique des propriétés chimiques, physiques et pouzzolaniques des cendres volantes (2); le deuxlème visait à donner une évaluation critique des données publiées sur les effets de l'addition de cendres volantes influe sur le dosage des mélanges, les propriétés du béton frais de même que le comportement et la durabilité du béton durci (3). Le présent rapport, qui est le troisième et dernier de la série, porte sur la caractérisation des cendres volantes canadiennes et leur performance rejative dans le béton.

PORTÉE DE L'ÉTUDE

La présente étude a porté sur onze cendres voiantes. La caractérisation des cendres comprenait la détermination de la composition minéralogique, de la composition chimique, de la densité, de la finesse sur un tamis de 45 μ m, de la surface spécifique à l'aide de l'appareii Blaine, de la distribution granulométrique et de l'activité pouzzolanique avec le ciment portiand et avec la chaux.

On a évalué la performance relative de chaque cendre volante dans le béton en substituant de la cendre à 20 % du ciment, en masse. Deux mélanges de béton témoin et onze mélanges de béton contenant des cendres volantes ont été préparés, chacun en gâchées triples. Les caractéristiques du béton frais qu'on a déterminées étalent les suivantes : affaissement, teneur en air, ressuage et temps de prise. Pour les échantilions de béton durci, on a déterminé la résistance à la compression et la résistance à la flexion, le module d'élasticité, le retrait au séchage, le fluage et la résistance au gel et au dégel.

SOURCES DE CENDRES VOLANTES

La Figure I montre où se trouvent les sources des onze cendres volantes étudiées. Six cendres $(n^{OS} \mid a 6)$ sont dérivées du charbon bitumineux, trois $(n^{OS} 7, 8 et 9)$ proviennent du charbon subbitumineux et deux $(n^{OS} \mid 0 et \mid 1)$ proviennent de lignites. À tous les endroits où ces cendres sont recueillies, on utilise des récupérateurs électrostatiques, sauf dans un cas où on utilise des récupérateurs mécaniques. Lorsque possible, on a recueilli des échantillons d'étude représentatifs du matériau commercialisé pour fins d'utilisation dans le béton. Lorsque la cendre n'était pas commercialisée, on a effectué l'échantillonnage avec précaution à l'usine afin d'obtenir un échantillon représentatif.

CARACTÉRISATION DES CENDRES VOLANTES

COMPOSITION MINÉRALOGIQUE

On a étudié la composition minéralogique de huit des onze cendres volantes provenant des trois principaux types de sources; leurs diffractogrammes sont montrés aux Figures 2 et 3. On a aussi effectué, à l'alde d'une technique quantitative de diffraction des rayons X, un dosage des principales phases cristallines contenues dans ces cendres (23); au Tableau I, on présente les résultats de même que les valeurs calculées de la teneur en verre. Les images micrographiques produites par microscopie SEM de quelques cendres volantes sont présentées aux Figures 4a) et 4b).

COMPOSITION CHIMIQUE

Les Tableaux 2 et 3 montrent la composition chimique de chaque cendre volante, en indiquant les constituants principaux et secondaires de même que les éléments traces. La piupart des constituants ont été dosés par spectrométrie en piasma d'argon à couplage inductif (ICAP).

PROPRIÉTÉS PHYSIQUES

DENSITÉ

On a déterminé la densité des cendres volantes en utilisant la méthode d'essai ASTM C 188 pour la masse volumique du ciment hydraulique. Les résultats sont présentés au Tableau 4.

FINESSE DÉTERMINÉE PAR TAMISAGE HUMIDE SUR UN TAMIS DE 45 µm

Le tamisage humide sur un tamis de 45 µm a été effectué conformément à la méthode C 430 de l'ASTM. Le pourcentage de refus pour chaque cendre volante après application du facteur de correction du tamis est montré au Tableau 4. Les pourcentages de refus non corrigés sont aussi donnés entre parenthèses, étant donné que le facteur de correction du tamis est basé sur un échantiilon de ciment de référence et qu'il peut ne pas s'appliquer exactement à certaines cendres volantes. Le facteur de correction du tamis utilisé était de l6 % et, bien qu'il ait produit peu d'effet sur les cendres relativement fines, il a donné un accroissement appréciable du pourcentage de refus calculé dans le cas des cendres plus grosslères.

FINESSE DÉTERMINÉE PAR TAMISAGE À SEC (ALPINE JET) SUR UN TAMIS DE 45 μm

On a effectué le tamisage à sec sur un tamis de 45 µm à l'aide d'une machine Alpine Jet en utilisant des méthodes établies précédemment au CANMET (24). Les résultats de ces essais, qui sont aussi montrés au Tableau 4, reflètent fidèlement les résultats obtenus par tamisage humide. Cependant, les résultats du tamisage à sec sont toujours inférieurs d'une quantité qui est essentiellement proportionnelle au pourcentage de refus.

SURFACE SPÉCIFIQUE BLAINE

Les résultats concernant la surface spécifique, déterminée à l'aide du perméamètre Blaine (ASTM C 204), sont donnés au Tableau 4.

DISTRIBUTION GRANULOMÉTRIQUE

On a utilisé trois appareils différents pour étudier la distribution granulométrique des cendres volantes : "sédigraphe" à rayons X, compteur de Coulter et analyseur granulométrique à laser. La Figure 5 montre l'étendue granulométrique obtenue pour les différentes cendres à l'aide de la méthode à laser. Des résultats détaillés d'essais de même qu'une évaluation comparative de chaque méthode sont donnés dans un autre document (25).

PROPRIÉTÉS POUZZOLANIQUES

ACTIVITÉ POUZZOLANIQUE AVEC LE CIMENT PORTLAND

On a déterminé la demande d'eau et l'activité pouzzolanique avec le ciment portland des cendres volantes en utillsant les méthodes d'essais normalisées ASTM C 311 et ACNOR A23-5. Les deux essais sont très similaires, sauf que dans l'essai de l'ASTM, la cure s'effectue à 38 °C pendant 28 jours tandis que l'essai de l'ACNOR est un essai accéléré dans lequel la cure est effectuée à 65 °C pendant 7 jours. Les résultats des essais d'activité, y compris les besoins en eau et l'indice d'activité, sont présentés au Tableau 5. La Figure 6 montre la relation entre les résultats de l'essai accéléré de 7 jours et ceux de l'essai de 28 jours.

ACTIVITÉ POUZZOLANIQUE AVEC LA CHAUX

Les indices d'activité pouzzolanique avec la chaux ont été déterminés conformément à la méthode ASTM C 311; les résultats sont aussi présentés au Tableau 5.

EXIGENCES DES SPÉCIFICATIONS

Les exigences chimiques et physiques des spécifications de l'ASTM et de l'ACNOR relatives aux cendres volantes sont montrées au Tableau 6 avec les valeurs correspondantes obtenues pour chaque cendre volante.

MÉLANGES DE BÉTON

MATÉRIAUX

CIMENT

On a utilisé du ciment portland ordinaire, de type I de l'ASTM. Ses propriétés physiques et sa composition chimique sont données au Tableau 7.

GRANULATS

La fraction des gros granulats était composée de calcaire concassé de 19 mm et la fraction des granulats fins était composée de sable naturel local. Afin de garder la granularité uniforme dans chaque mélange, on a séparé les granulats fins et les gros granulats en fractions granulométriques différentes qui ont ensuite été recombinées suivant une granularité donnée.

La densité et le pourcentage d'absorption des gros granulats étaient de 2,69 et 0,8 % respectivement; les valeurs correspondantes pour les granulats fins étaient de 2,70 et 1,1 %.

ENTRAÎNEUR D'AIR

On a utilisé un entraîneur d'air de type hydrocarbure sulfoné. On l'a dosé de façon à obtenir une teneur en air de 6 \pm 0,5 % dans tous les mélanges.

DOSAGE DES MÉLANGES

Les dosages des mélanges de béton sont montrés au Tableau 8. On a dosé deux mélanges de béton témoin de façon à obtenir un rapport eau/ciment de 0,50 et un affaissement de 75 \pm 15 mm. Dans les onze mélanges contenant des cendres volantes, on a utilisé 20 % de cendres volantes, en masse, pour remplacer partiellement le ciment. La teneur en eau des mélanges à cendres volantes a été maintenue identique à celle du béton témoin, indépendamment des variations de l'affaissement. Cette mesure a été prise afin de maintenir un rapport eau/matériaux liants constant de 0,50 pour tous les mélanges.

PROPRIÉTÉS DU BÉTON FRAIS

Tous les mélanges, y compris les deux mélanges témoins, ont été préparés en gâchées triples de façon à fournir un nombre suffisant d'éprouvettes pour les exigences du programme. Le malaxage a été effectué dans un malaxeur à bac à contrecourant de laboratoire, et les cendres volantes ont été ajoutées en même temps que le ciment. La durée totale du malaxage a été de 6 minutes pour chaque mélange. Les propriétés du béton frais, y compris le poids unitaire, la teneur en air et l'affalssement, sont montrées au Tableau 9, et chaque valeur représente la moyenne de trois gâchées. Les caractéristiques de ressuage et de temps de prise du béton ont été déterminées à partir d'une gâchée de chaque mélange. Ces caractéristiques ont été déterminées conformément aux méthodes d'essai ASTM C 232 et ASTM C 403, mais les essais de ressuage ont été effectués sur une plus petite surface de ressuage. Les résultats des deux essais sont aussi présentés au Tableau 9.

COULÉE ET CURE DES ÉPROUVETTES

Quatorze éprouvettes cylindriques de 150 x 300 mm et dix-sept éprouvettes prismatiques de 90 x 100 x 400 mm ont été confectionnés à partir des trois gâchées de chaque mélange. Les cylindres ont été moulés en deux couches et le compactage a été effectué à l'aide d'un vibrateur interne, tandis que les prismes ont été moulés en deux couches et leur compactage a été effectué à l'aide d'une table vibrante. Après le moulage, les éprouvettes ont été recouvertes de toiles saturées en eau et laissées dans la salle de moulage à 23 ± 1,7 °C pendant 24 h. Elles ont ensuite été démoulées et transférées dans une salle de conservation en atmosphère humide standard jusqu'à ce qu'on en ait besoin pour des essais. Les seules exceptions concernaient les prismes servant aux essais de retrait qui ont été placés sous de l'eau saturée en chaux à 23 ± 1.7 °C jusqu'à ce qu'on en ait besoin pour des essais de retrait.

ESSAI DES ÉPROUVETTES

Le programme d'essai est présenté au Tableau 10. On a utilisé les cylindres confectionnés à partir de la première gâchée de chaque mélange pour déterminer le développement de la résistance à la compression du béton à des âges allant jusqu'à 365 jours. On a utilisé les prismes confectionnés à partir de la deuxième gâchée pour déterminer la résistance à la flexion à des âges allant jusqu'à 91 jours. On a aussi confectionné, à partir de la même gâchée, des prismes servant à déterminer la résistance au gel et au dégel. Ces essais ont été effectués à l'aide de la méthode A de la norme ASTM C 666, les éprouvettes étant soumises au total à 500 cycles rapides de gel et de dégel. Des cylindres préparés à partir de la troisième gâchée ont été utilisés pour la détermination du module d'élasticité à 28 jours et pour des essais de fluage; ces derniers essais ont été effectués après une période initiale de conservation en atmosphère humide de 91 jours. On a déterminé les valeurs du fluage sur une période de neuf mois avec une contrainte appliquée constante de 9,70 MPa, ce qui correspondait, dans la plupart des cas, à environ 30 % de la résistance à la compression du béton au moment du chargement. De plus, des prismes confectionnés à partir de la troisième gâchée ont été soumis à des essais de retrait au séchage après une période de cure initiale dans l'eau de 7 ou 91 jours. On a mesuré le retrait et les pertes d'humidité sur une période de séchage à l'air de 224 jours à 23 ± 1,7 °C et à 50 ±4 % d'humidité relative. À des fins de réféà partir des deuxième et troisième gâchées ont été soumis à des essais de compression à 28 jours. Dans la mesure du possible, tous les essais ont été effectués conformément aux méthodes d'essai normalisées de l'ASTM indiquées au Tableau 10.

RÉSULTATS DES ESSAIS

Les résultats des essais de résistance à la compression et à la flexion, de même que les données relatives au module d'élasticité des mélanges témoins et des mélanges contenant des cendres volantes sont présentés au Tableau II. Les plages de résistance à la compression et à la flexion obtenues avec les différents bétons contenant des cendres volantes à des âges différents sont présentées aux Figures 7 et 8. Un résumé des résultats d'essais de retrait et de fluage est donné dans les Tableaux 12 et 13, et les données sont représentées dans les Figures 9 à 11. Les facteurs de durabilité et les paramètres du réseau de bulles d'air du béton durci sont donnés dans le Tableau 14: les résultats des essais de gel et de dégel sont résumés au Tableau 15. Les résultats détaillés des essais de gel et de dégel sont donnés dans l'Annexe A.

DISCUSSION DES RÉSULTATS DES ESSAIS

CARACTÉRISATION

COMPOSITION MINÉRALOGIQUE

En général, la composition minéralogique des cendres volantes déterminée par diffraction des rayons X semblait dépendre du type et de la source des cendres. En plus de contenir une quantité importante de matière vitreuse, chaque cendre volante examinée contenait une ou plusieurs des quatre principales phases cristallines, c.-à-d. quartz, mullite, magnétite et hématite; cependant, la proportion relative de chaque phase variait cendre considérablement d'une l'autre à (Tableau I). Par exemple, on a trouvé que le pourcentage de mullite variait de 3 à 24 % dans les cendres bitumineuses et de 6 à 12 % dans les cendres subbitumineuses; cette phase n'a pas été détectée dans les cendres de lignite. De même, la teneur en magnétite variait de 4 à 17 % dans les cendres bitumineuses, et elle était apparemment nulle dans les cendres subbitumineuses et les cendres de lignite. La teneur en matière vitreuse, qui est généralement considérée comme un facteur important en ce qui a trait à l'activité pouzzolanique, a été estimée par différence à

COMPOSITION CHIMIQUE

Les données relatives aux essais chimiques montrent une vaste gamme de compositions des cendres volantes étudiées, ce qui reflète les grandes variations des types de charbon et des conditions d'exploitation dans les différentes centrales thermiques partout au pays. Les six cendres d'origine bitumineuse (n^{os} 1 à 6) ont une teneur élevée en SiO2, Al2O3 et Fe2O3 combinés, de même que des teneurs relativement faibles en CaO et MgO (Tableau 2). Les cendres n^{OS} 3 et 4 sont un peu exceptionnelles en ce sens qu'elles contiennent 40 % ou plus de fer. Les cendres n^{OS} 5 et 6 ont une perte au feu particulièrement élevée, avec des valeurs d'environ 7 et 10 % respectivement. La teneur en alcalis (en Na₂O équivalent) des cendres bitumineuses est comprise entre 1,15 et 2,62 %, le principal composant étant le potassium. Les trois cendres subbitumineuses (n^{OS} 7 à 9) contiennent beaucoup moins de Fe₂0₃ que les cendres bitumineuses, mais elles sont un peu plus riches en SiO2. Elles ont aussi une teneur en CaO plus élevée, dépassant légèrement 10 %, et on les qualifie parfois de cendres à forte teneur en calcium. La teneur en alcalis de ces cendres est très variable, allant de 0,77 à plus de 5,3 %, tandis que leur perte au feu est toujours faible : elle est inférieure à 1 % dans les trois cas. Les deux cendres de lignite (n^{OS} 10 et 11) sont caractérisées par des teneurs plus faibles en Sió₂ + Al₂0₃ + Fe₂0₃ combinés et des teneurs plus élevées en CaO et MgO, comparativement aux deux types de cendres susmentionnés. La teneur en CaO atteint environ 13 % dans chaque cas et ces cendres sont généralement qualifiées de cendres volantes à forte teneur en calcium. Ces deux cendres sont en plus caractérisées par une forte teneur en alcalis (6,8 et 7,8 %), le sodium étant le principal composant. La perte au feu des deux cendres est relativement faible (valeurs inférieures à 1 %), mais la cendre nº 11 présente une caractéristique particulière : elle contient plus de 7,8 % de SO3, comparativement à une valeur maximale de 1,4 % pour les autres cendres. On a cependant trouvé ultérieurement que cette teneur

élevée en SO₃ reflétait certaines conditions particulières relatives à l'exploitation des centrales et à la récupération des cendres au moment de l'échantillonnage, et on croit qu'elle n'est pas représentative des cendres produites actuellement à cette source.

Comme le montre le Tableau 6, toutes les cendres volantes satisfont aux exigences chimiques des normes canadiennes (ACNOR A23.5-M82), à l'exception de la cendre n° 11 qui, telle qu'utilisée dans l'étude, ne respecte pas la limite spécifiée concernant la teneur en SO₃. En ce qui a trait au respect de la norme ASTM C 618, deux autres cendres (n^{OS} 5 et 6) ne satisfont pas aux exigences chimiques parce que leur perte au feu dépasse la limite de 6 % établie dans ces normes.

PROPRIÉTÉS PHYSIQUES

On a observé que les caractéristiques physiques des cendres volantes, comme on l'a observé pour la composition chimique, présentent de grandes variations. La densité, par exemple, était comprise entre une valeur minimale de 1.90 dans le cas de la cendre subbitumineuse n° 7 et une valeur maximale de 2,96 dans le cas de la cendre bitumineuse n° 4, qui est riche en fer (Tableau 4). Les trois cendres subbitumineuses avaient des densités relativement faibles, voisines de 2,0, ce qui porte à croire que des particules creuses, par exemple des cénosphères ou des "plérosphères" (Fig. 4a)) sont présentes en proportions appréciables dans ces cendres. Les résultats de la détermination de la finesse par tamisage humide ont aussi montré de grandes variations d'une cendre à l'autre, les valeurs non corrigées du refus sur un tamis de 45 µm étant comprises entre moins de 2,4 % dans le cas de la cendre nº II et plus de 39,7 \$ dans le cas de la cendre volante nº 9; les valeurs correspondantes obtenues par tamisage à sec sur un appareil "Alpine Jet" étaient de 2,5 et 33,0 % respectivement. Il n'y avait aucune relation évidente entre le type de cendre et sa finesse déterminée à l'aide d'un tamis de 45 µm, cette dernière étant probablement plus dépendante de facteurs comme la combustion du charbon de même que la récupération et la classification des cendres que de la nature du charbon même. De même, le type de cendre n'avait aucun effet évident sur la surface spécifique déterminée à l'aide de l'appareil Blaine, pour laquelle on a trouvé des valeurs comprises entre un minimum de 130 m²/kg dans le cas de la cendre bitumineuse nº 3 et un maximum dépassant

580 m²/kg dans le cas de la cendre de lignite n° II. De plus, sauf pour la dernière cendre (laquelle appartenait à une plage de finesse qui lui était propre), il semblait y avoir très peu de relation entre la surface spécifique déterminée à l'aide de l'appareil Blaine et la finesse déterminée à l'aide d'un tamis de 45μm. Cette caractéristique est probablement due aux différentes configurations de distribution granulométrique des différentes cendres volantes qui, bien qu'elles ne soient pas représentées ici, ont été observées à l'intérieur de l'étendue granulométrique montrée à la Figure 5. Par exemple, le pourcentage de volume de matière plus fine que 10 µm, qui est compris entre environ 15 et 40 % (sauf dans le cas de la cendre nº II) et qui influe grandement sur la valeur de la surface spécifique, produit peu d'effets sur le pourcentage de matière qui passe à travers un tamis de 45 μm.

Les exigences physiques des normes ACNOR A23.5 et ASTM C 618 comprennent une valeur maximale de 34 %pour la quantité de matière retenue sur un tamis de 45 µm lorsqu'on effectue un tamisage humide (Tableau 6). À cet égard, deux cendres (n^{OS} 6 et 9) n'ont pas satisfait aux spécifications.

PROPRIÉTÉS POUZZOLANIQUES

Les résultats des essais portant sur l'activité pouzzolanique indiquent que toutes les cendres volantes satisfont aux exigences de l'ACNOR relatives à l'activité pouzzolanique, mais que quatre de ces cendres ne satisfont pas aux exigences correspondantes de l'ASTM (Tableau 6). Ce manque de conformité est dû au fait qu'un des indices d'activité ou les deux sont légèrement inférieurs à la valeur minimale spécifiée. Comme le montre la Figure 6, il existe un degré élevé de corrélation entre les résultats de l'essai accéléré d'activité pouzzolanique (cure à 65 °C pendant 7 jours) et ceux de l'essai d'activité pouzzolanique standard (cure à 38 °C pendant 28 jours), le coefficient de corrélation étant de 0,98. Cette corrélation indique que le premier essai est un candidat potentiel pour remplacer le dernier essai dans la spécification C 618 de l'ASTM.

On n'a pas essayé d'établir des corrélations entre les différentes caractéristiques des cendres volantes, y compris l'indice d'activité pouzzolanique. Ces corrélations, bien qu'elles soient intéressantes donnent peu de renseignements utiles en vue de l'utilisation concrète des cendres volantes. De même, aucune tentative n'a été faiteen vue d'établir une corrélation entre les indices d'activité et la résistance du béton.

PROPRIÉTÉS DU BÉTON FRAIS

Les cendres volantes ont été ajoutées au béton pour remplacer directement, en masse, une partie du ciment portiand, tandis que le rapport eau/ matériaux llants des mélanges a été maintenu constant. Cette mesure a été prise afin de fournir une base uniforme pour l'évaluation comparative des propriétés pouzzolaniques des différentes cendres volantes et de leur performance dans le béton. En pratique, on peut être appelé à adopter une approche différente en matière de dosage si on veut optimiser pleinement l'utilisation d'une cendre volante donnée en vue d'une application particulière.

AFFAISSEMENT

On considère souvent que les cendres volantes, en raison de certaines caractéristiques, par exemple la forme et la distribution granulométrique des particules, devraient normalement contribuer à réduire dans une certaine mesure la demande d'eau du béton dans lequel elles sont utilisées comme substitut partle! du ciment. Dans une certaine mesure, on a observé que c'est effectivement ce qui se produisait avec la plupart des cendres volantes étudiées. L'utilisation d'une quantité donnée d'eau a généralement entraîné un accroissement de l'affaissement des mélanges contenant des cendres volantes, l'accroissement par rapport aux mélanges témoins étant compris entre 30 et 70 mm (Tableau 9). Les mélanges pour lesquels on n'a pas observé cet accroissement étalent les mélanges contenant les cendres volantes n^{OS} 5 et 6, pour lesquels l'addition de cendres semblait avoir peu d'effets sur l'affaissement du béton. Dans les deux cas, cependant, ce plus faible affaissement peut s'expliquer par la perte au feu relativement élevée de ces cendres.

DOSAGE EN ENTRAÎNEUR D'AIR

On n'a éprouvé aucun problème à maintenir une teneur en air de 6 à 6,5 % dans tous les mélanges de béton. En général, le dosage requis en entraîneur d'air dépendait peu de la présence de cendres volantes. Il y a cependant eu deux exceptions : les mélanges contenant les cendres bitumineuses n^{OS} 5 et 6, pour lesquels la quantité d'entraîneur requis était dans chaque cas environ quatre fois plus élevée que dans le mélange témoin (Tableau 8). Cette caractéristique peut une fois de plus être attribuée à la perte au feu ou à la teneur en carbone élevées de ces deux cendres.

TEMPS DE PRISE

On a observé que la plupart des cendres volantes accroissaient le temps de prise du béton, les deux seules exceptions étant une cendre subbitumineuse et une cendre de lignite (n^{os} 7 et 11 respectivement), qui avalent apparemment peu d'effets sur le temps de prise initiale ou finale. Pour toutes les autres cendres. l'accroissement du temps de prise était généralement compris entre 0,5 et 3 h dans le cas de la prise initiale, et entre | et 4 h dans le cas de la prise finale (Tableau 9). L'accroissement du temps de prise est dû principalement à la réduction du dosage en ciment et à l'accroissement du rapport eau/ciment résultant de l'addition de cendres volantes au béton. Cependant, la grande étendue de l'accroissement du temps de prise observée porte aussi à croire que, dans plusieurs cas, les caractéristiques chimiques des cendres peuvent avoir contribué de façon appréciable à atténuer ou à accentuer l'accroissement du temps de prise.

RESSUAGE

Les résultats des essais de ressuage ont été exprimés sous forme d'un pourcentage total de perte par unité d'eau initialement présente dans les mélanges de béton. Dans le cas du béton témoin, le pourcentage de perte était de 2,9 %; dans le cas des bétons contenant des cendres volantes, il variait de 0,6 à 5,6 % (Tableau 9). Blen que les résultats n'aient pas montré de patron évident, la plupart des bétons contenant des cendres volantes avaient des pertes par ressuage comparables ou légèrement supérieures à celles du béton témoin. La seule exception était le béton contenant de la cendre volante nº II, dont le taux de ressuage étalt inférieur, probablement en raison de sa surface spécifique relativement élevée ou de sa forte teneur en aicalis et en soufre (Tableaux 2 et 4). Pour la plupart des autres bétons contenant des cendres volantes, le léger accroissement du ressuage, par comparaison avec celui du béton témoin, peut être dû à une surface spécifique généralement plus faible des cendres volantes ou à un affaissement supérieur du béton, ou au deux.

PROPRIÉTÉS DU BÉTON DURCI

RÉSISTANCE À LA COMPRESSION

Le développement de la résistance à la compression du béton témoin et des bétons contenant des cendres volantes est représenté à la Figure 7. Cette figure montre la plage des valeurs de la résistance obtenue avec les différents bétons contenant des cendres volantes à des âges allant jusqu'à 365 jours, de même que la résistance du béton témoin. Jusqu'à 28 jours, la résistance du béton témoin était presque toujours supérieure à celle des bétons contenant des cendres volantes. Le seul cas où la résistance du béton contenant des cendres volantes était à peu près égale à celle du béton témoin pendant cette période a été observé au bout de 28 jours avec le béton contenant la cendre volante de lignite n° ll. Pour les autres bétons contenant des cendres volantes. La résistance à la compression au bout de 28 jours était comprise entre environ 70 et 95 % de la résistance du béton témpin (Tableau II).

À 91 jours, les deux bétons contenant des cendres de lignite ainsi que deux des bétons contenant des cendres bitumineuses avaient des résistances égales ou légèrement supérieures à celle du béton témoin; tous les autres bétons contenant des cendres avaient une résistance encore inférieure à celle du béton témoin. Au bout de 365 jours, 6 des II bétons contenant des cendres volantes avaient atteint des résistances dépassant celle du béton témoin, tandis que les autres bétons avalent des résistances qui étaient encore inférieures de 5 à 10 % à la résistance du béton témoin.

Dans une certaine mesure, les résultats ci-dessus sont conformes aux observations faites couramment. selon lesquelles les cendres volantes à forte teneur en calcium permettent un gain appréciable de résistance à des âges relativement jeunes, contrairement aux cendres volantes à faible teneur en calcium dont la contribution à la résistance devient très importante seulement après 56 jours. Deux exceptions évidentes étaient les bétons contenant les cendres volantes n^{OS} 7 et 9 à forte teneur en calcium pour lesquels le développement de la résistance pendant le jeune âge ne différait pas de façon appréciable de celui de la plupart des bétons contenant des cendres volantes à faible teneur en calcium. Cependant, cette caractéristique peut être due à la guantité particulièrement

importante de matière grossière contenue dans ces deux cendres, comme le montrent les résultats des essais de détermination de la finesse (Tableau 4). Le plus haut niveau de résistance après un an de conservation en atmosphère humide a été obtenu avec un béton contenant des cendres volantes bitumineuses à faible teneur en calcium et ayant la perte au feu la plus élevée. D'après les résultats, il semble qu'en général le niveau de résistance à la compression atteint peut dépendre davantage de la finesse et de la distribution granulométrique de la cendre que de sa composition.

RÉSISTANCE À LA FLEXION

Comme la résistance à la compression, la résistance à la flexion des bétons contenant des cendres volantes était toujours inférieure à celle du béton témoin aux âges allant jusqu'à 28 jours (Fig. 8). La seule exception était, une fois encore, le béton contenant la cendre volante de lignite nº II, dont la résistance à la flexion était comparable à celle du béton témoin à 14 ou à 28 jours (Tableau II). À 91 jours, seuls le béton contenant la cendre de lignite susmentionnée et un béton contenant de la cendre subbitumineuse avaient une résistance à la flexion légèrement supérieure à celle du béton témoin. Pour tous les autres bétons contenant des cendres, la résistance à la flexion au bout de 91 jours était encore inférieure d'environ 5 à 10 % à celle du béton témoin.

MODULE D'ÉLASTICITÉ DE YOUNG

Les valeurs du module d'élasticité de Young au bout de 28 jours pour les bétons contenant des cendres volantes variaient de 29,0 à 35,8 GPa, comparativement à une valeur de 33,5 GPa pour le béton témoin (Tableau II). Les données ne fournissent aucune indication évidente d'un effet appréciable des cendres volantes ou du type de cendres volantes sur le module d'élasticité de Young. L'effet, s'il en existe un, peut être masqué par la variabilité de l'essai.

RETRAIT AU SÉCHAGE

Les pertes d'humidité et le retrait au séchage ont été déterminés sur une période de 224 jours, après une cure initiale de 7 ou 91 jours dans de l'eau saturée en chaux. Dans le cas du béton ayant subi une cure initiale de 7 jours, la perte d'humidité totale des bétons contenant des cendres volantes variait de 49,5 à 64,3 %, comparativement à 55,0 % dans le cas du béton témoin. Dans le cas d'une cure initiale de 91 jours, la plage correspondante était de 45,4 à 56,3 %, avec une valeur de 53,7 % pour le béton témoin. Dans les deux cas, il n'y a aucune indication évidente de la contribution des cendres volantes aux variations de la perte d'humidité.

D'autre part, le retrait au séchage du béton ayant subi une cure initiale de 7 jours dans l'eau semblait peu dépendre de la présence de cendres volantes, les valeurs des déformations du béton témoin et de la plupart des bétons contenant des cendres volantes étant très rapprochées les unes des autres pendant les 224 premiers jours de séchage (Fig. 9). Seul le béton contenant la cendre volante de lignite n° 10 présentait une déviation appréciable; dans ce cas, on a trouvé que le retrait total dépassait la déformation moyenne d'environ 50 %. Dans le cas du béton ayant subi une cure initiale de 91 jours, les caractéristiques étaient assez similaires à celles observées dans le cas du béton ayant subi une cure initiale de 7 jours, sauf que le retrait total de la plupart des bétons contenant des cendres volantes était légèrement inférieur à celui du béton témoin (Fig. 10).

FLUAGE

La Figure II montre les données relatives au fluage des bétons témoins et des bétons contenant des cendres volantes. On remarque que tous les bétons contenant des cendres volantes présentent un fluage qui est toujours inférieur à celui du béton témoin. La réduction de déformation, qui dans la plupart des cas varie de 20 à 45 %, ne semble pas dépendre du type de cendre. L'effet des cendres volantes sur le fluage du béton ressemble dans une certaine mesure à celui observé dans le cas du retrait au séchage du béton ayant subi une cure initiale de 91 jours. Dans les deux cas, les plus faibles déformations des bétons contenant des cendres volantes sont probablement dues à la fraction relativement importante de cendres n'ayant pas encore réagi à l'âge considéré et qui agissent ainsi comme un granulat imposant une restriction accrue.

RÉSISTANCE AU GEL ET AU DÉGEL

On a commencé les essais de gel et de dégel* sur tous les bétons à l'âge de l4 jours, de sorte qu'un grand nombre des éprouvettes de béton contenant des cendres volantes avaient une résistance encore beaucoup plus faible que celle des éprouvettes témoins au moment de l'essai. Malgré ce facteur, tous les bétons, indépendamment de la résistance, se sont bien comportés lorsqu'ils ont été soumis à des cycles rapides de gel et de dégel, le facteur de durabilité étant compris entre 95,8 et 98,8 % dans tous les cas après 300 cycles (Tableau 14). Cette excellente résistance aux cycles de gel et de dégel du béton témoin et des bétons contenant des cendres volantes a été aussi confirmée par les variations relativement faibles enregistrées dans les mesures du poids, de la longueur, de la vitesse d'impulsion et de la fréquence de résonance de même que par l'aspect visible inchangé de toutes les éprouvettes après une exposition à plus de 500 cycles (Tableau 15). De plus, après cette exposition, les résistances résiduelles des éprouvettes de béton témoin et de béton contenant des cendres volantes étaient du même ordre de grandeur. Bien que dans chaque cas les résultats semblent indiquer une baisse importante de la résistance du béton pendant l'exposition, cette baisse est en réalité due au fait que les résistances résiduelles sont exprimées sous forme d'un pourcentage de la résistance du béton du même mélange conservé en atmosphère humide dont la maturité est de toute évidence totalement différente. Le comportement des éprouvettes de béton témoin et de béton contenant des cendres volantes soumis à des cycles de gel et de dégel est hors de tout doute dû à un système de bulles d'air adéquat du béton dans chaques cas comme le montre le Tableau 14, et au fait que le béton avait une résistance à la compression d'au moins 20 MPa environ au moment de l'application des cycles (Fig. 7). Les facteurs d'espacement varient de 0,09 à 0,13 mm pour toutes les éprouvettes, ce qui est bien inférieur à la valeur de 0,20 mm qui est généralement acceptée comme limite raisonnable pour assurer la résistance au gel du béton (26). D'après les résultats, il est évident que le facteur d'espacement est essentiellement indépendant de la

^{*} Méthode A de la norme ASTM C 666, gel dans l'eau et dégel dans l'eau.

présence de cendres volantes, à condition que le dosage en entraîneur d'air soit ajusté de façon à donner la même teneur en air.

CONCLUSIONS

Les propriétés physiques, minéralogiques, chimiques et pouzzolaniques des cendres volantes sur lesquelles a porté l'étude présentent de grandes variations, mais on retrouve la même variabilité dans les cendres volantes disponibles dans d'autres pays. En dépit de cette caractéristique. toutes les cendres volantes étudiées sont utilisables dans le béton et certaines sont délà commercialisées. Étant donné que chaque cendre volante est unique, on recommande aux utilisateurs de mener un programme de mélange d'essai afin d'établir les dosages de mélange et la demande d'eau appropriés pour la cendre volante étudiée. En général, la demande d'eau des bétons contenant des cendres volantes, comme le montre l'accroissement de l'affaissement de ces bétons, est plus faible que celle du béton témoin: cependant. il existe des exceptions, comme on le mentionne dans le rapport.

On a observé que la résistance des bétons contenant des cendres volantes augmente avec le temps mais, même au bout de 365 jours, la résistance à la compression de certains des bétons contenant des cendres volantes n'atteint pas les niveaux de résistance du béton témoin. Cette caractéristique est importante et il faut en tenir compte lors du dosage des bétons contenant des cendres volantes.

Tous les bétons à cendres volantes ont une performance satisfaisante dans les essais de cycles rapides de gel et de dégel (méthode A de la norme ASTM C 666). Par conséquent, un béton qui a un degré satisfaisant d'entraînement d'air et dont la résistance à la compression est d'au moins 20 MPa au début de l'essai ne perd pas de résistance sous l'effet du gel, indépendamment de son contenu en cendres volantes. De plus, à une exception près, tous les bétons à cendres volantes présentent un retrait au séchage et un fluage qui sont soit égaux soit inférieurs à ceux du béton témoin.

Les résultats d'essais mentionnés et les conclusions tirées s'appliquent aux échantillons de cendres volantes mises à l'essai dans la présente étude et au type de ciment utilisé. Ils peuvent être applicables ou non à d'autres types de cendres volantes et de ciments.

BIBLIOGRAPHIE

- 1. Malhotra, V.M.; Berry, E.E.; et Wheat, T.A., Rédacteurs. Proceedings, Seminar on Energy and Resources Conservation in the Cement and Concrete Industry; CANMET, Énergie, Mines et Ressources Canada; 1976.
- Berry, E.E. "Fly ash for use in concrete. Part 1 - A critical review of the chemical, physical and pozzolanic properties of fly ash"; Rapport de CANMET 76-25; CANMET, Energie, Mines et Ressources Canada; 60 p.; 1976.
- Berry, E.E. et Malhotra, V.M. "Fly ash for use in concrete - A critical review"; ACI Journal, Proceedings 77:2:59-73; 1980.
- Malhotra, V.M. "Strength and durability characteristics of concrete incorporating a pelletized blast-furnace slag"; ACI Special Publication SP 79 2:891-922; Rédacteur, V.M. Malhotra; 1983.
- 5. Malhotra, V.M.; Carette, G.G.; et Bremner, T.W. "Durability of concrete in marine environment containing granulated blast furnace slag or fly ash or both"; ACI Special Publication SP 65 1:157-168; Rédacteur, V.M. Malhotra; 1980.
- Mukherjee, P.K.; Loughborough, M.T.; et Malhotra, V.M. "Development of high-strength concrete incorporating a large percentage of fly ash and superplasticizers"; ASTM Cement, Concrete and Aggregates 4:2:81-86; 1983.
- 7. Carette, G.G. et Malhotra, V.M. "Mechanical properties, durability and drying shrinkage of portland cement concrete incorporating silica fume"; ASTM Cement, Concrete and Aggregates 5:1:3-13; 1983.
- Malhotra, V.M. et Carette, G.G. "Silica fume - Its use in concrete"; Concrete Construction 27:5:443-446; Chicago, É.-U.; mai 1982.
- Malhotra, V.M. et Carette G.G. "Silica fume concrete - Properties, applications and limitations"; ACI Concrete International : Design and Construction 5:5:40-46; mai 1983.
- Carette, G.G. et Malhotra, V.M. "Early-age strength development of concrete incorporating fly ash and condensed silica fume"; ACI Special Publication SP 79 2:765-786; Rédacteur, V.M. Malhotra; 1984.
- 11. Carette, G.G.; Malhotra, V.M. et Aitcin, P.C. "Mechanical properties of portland cement concrete incorporating blast-furnace slag and condensed silica fume"; *Rapport de division* MRP/MSL 84-73 (OP&J); CANMET, Énergie, Mines et Ressources Canada, 21 p.; 1984.
- 12. Malhotra, V.M. "Mechanical properties and freezing and thawing resistance of non airentrained, air-entrained, and air-entrained superplasticized concrete using ASTM Test C 666, Procedures A and B"; ASTM Cement, Concrete and Aggregates 4:1:3-23; 1982.

- Carette, G.G.; Wilson, H.S. et Tan, C.W. "Development of superplasticized lightweight high-strength concrete incorporating steel fibres, silica fume and fly ash"; Rapport de division MRP/MSL 84-81 (IR); CANMET, Energie, Mines et Ressources Canada; 25 p.; 1984.
- 14. Nebesar, B. et Carette G.G. "Variations in the chemical composition, specific surface area, fineness and pozzolanic activity of a condensed silica fume"; Rapport de division MRP/MSL 84-126 (J); CANMET, Énergie, Mines et Ressources Canada; 13 p.; septembre 1984.
- Malhotra, V.M. "Mechanical properties and freezing and thawing resistance of non airentrained and air-entrained condensed silicafume concrete using ASTM Test C 666, Procedures A and B"; ACI Special Publication SP 91 2:1069-1093; Rédacteur, V.M. Malhotra; 1986.
- Berry, E.E. et Malhotra, V.M. "Fly ash in concrete"; Rapport de division MRP/MSL 84-156 (TR); CANMET, Énergie, Mines et Ressources Canada; 247 p.; décembre 1984.
- 17. Berry, E.E. et Malhotra, V.M. "Compilation of Abstracts of papers from recent international conferences and symposia on fly ash in concrete"; 60 p.; janvier 1985; disponible auprès des auteurs au CANMET, Énergie, Mines et Ressources Canada, Ottawa.
- Carette, G.C.; Malhotra, V.M.; Bédard, C.; De Benedictis, V.; et Plumat, M. "Development of heat-curing cycles for portland cement/fly ash concrete for the precast industry"; ACI Special Publication SP 91 1:249-272; Rédacteur, V.M. Malhotra; 1986.
- 19. Douglas, E. et Mainwaring, P.R. "Hydration and pozzolanic activity of non-ferrous slags"; American Ceramic Society Bulletin 64:5:700-706; 1985.

- Douglas, E.; Malhotra, V.M.; et Emery, J.J. "Cementitious properties of non-ferrous slags from Canadian sources"; ASTM Cement, Concrete and Aggregates 7:1:3-14; été 1985.
- Douglas, E.; Mainwaring, P.R.; et Hemmings, R.T. "Pozzolanic properties of Canadian nonferrous slags"; ACI Special Publication SP 91 2:1525-1551; Rédacteur, V.M. Malhotra; 1986.
- 22. Douglas, E. et Malhotra, V.M. "Étude des propriétés et de la résistance de liants de base de ciment Portland et de laitiers non ferreux"; Rapport de CANMET 85-7F; CANMET, Énergie, Mines et Ressources Canada; 1986.
- van Roode, M. et Hemmings, R.T. Rapport du contrat n^o 1SQ83-OO162 du CANMET; Energie, Mines et Ressources Canada; 285 p; juillet 1985.
- 24. Malhotra, V.M., et Wallace, G.G. "A new method for determining fineness of cement"; Rapport d'étude de la Direction des mines (IR) 63-119; Énergie, Mines et Ressources Canada; 12 p.; décembre 1963.
- Zerbino, R.; Carette, G.G. et Malhotra, V.M. "Fineness and Particle Size Determination of Fly Ashes"; Rapport de division MRP/MSL 86-9 (IR), CANMET, Énergie, Mines et Ressources Canada; Ottawa, 1986.
- ACI Manual of Concrete Practice, Part 1; American Concrete Institute; Detroit, É.-U.; 1985.

TABLEAUX

. . ·

Source de	Type de		Perte au				
volantes	charbon*	Verre	Quartz	Mullite	Magnétite	Hématite	feu, %
1	В	72.1	4.0	12.6	6.2	1.6	3.5
4	В	70.1	3.2	3.3	17.2	4.7	1.5
5	В	55.6	6.2	19.8	5.6	3.1	9.7
6	В	54.2	8.3	23.5	4.4	2.1	7.5
7	SB	90.2	2.9	6.1			0.8
8	SB	83.9	4.1	10.2		1.4	0.4
9	SB	79.8	8.7	11.5			0.8
10	L	94.5	4.6				0.9

Tableau l - Composition minéralogique de certaines cendres volantes

*B : bitumineux; SB : subbitumineux; L : lignite.

Source de	Туре	Composition chimique**, masse en pour cent												
cendres volantes	de * charbon	Si02	A1203	Fe ₂ 0 ₃	Ca0	Mg0	Na ₂ 0	к ₂ 0	Ti02	P205	Mn0	Ba0	S03	Perte au feu***
1	В	47.1	23.0	20.4	1.21	1.17	0.54	3.16	0.85	0.16	0.78	0.07	0.67	2.88
2	B	44.1	21.4	26.8	1.95	0.99	0.56	2.32	0.80	0.27	0.12	0.07	0.96	0.70
3	B	35.5	12.5	44.7	1.89	0.63	0.10	1.75	0.56	0.59	0.12	0.04	0.75	0.75
4	В	38.3	12.8	39.7	4.49	0.43	0.14	1.54	0.59	1.54	0.20	0.04	1.34	0.88
5	B	45.1	22.2	15.7	3.77	0.91	0.58	1.52	0.98	0.32	0.32	0.12	1.40	9.72
6	В	48.0	21.5	10.6	6.72	0.96	0.56	0.86	0.91	0.26	0.36	0.21	0.52	6.89
7	SB	55.7	20.4	4.61	10.7	1.53	4.65	1.00	0.43	0.41	0.50	0.75	0.38	0.44
8	SB	55.6	23.1	3.48	12.3	1.21	1.67	0.50	0.64	0.13	0.56	0.47	0.30	0.29
9	SB	62.1	21.4	2,99	11.0	1.76	0.30	0.72	0.65	0.10	0.69	0.33	0.16	0.70
10	L	46.3	22.1	3.10	13.3	3.11	7.30	0.78	0.78	0.44	0.13	1.18	0.80	0.65
11	L	44.5	21.1	3.38	12.9	3.10	6.25	0.80	0.94	0.66	0.17	1.22	7.81	0.82

Tableau 2 - Composition chimique des cendres volantes - Éléments principaux et secondaires

*B : bitumineux; SB : subbitumineux; L : lignite.

Par spectrométrie en plasma d'argon à couplage inductif (ICAP), à ** l'exception du Na₂O, du K₂O, du SO₃ et de la perte au feu. *** Entre 105 et 750 °C.

14

Source de	Туре	Composition chimique**, ppm													
cendres volantes	de charbon *	Cu	РЬ	Zn	Ni	Со	Ве	Cd	Мо	Cr	Sr	Th	Zr	v	Ag
1	В	106	198	349	98	12	9	<1	40	11.0	344	54	135	200	<.5
2	В	128	295	698	295	15	9	2	110	132	526	57	142	215	<.5
3	В	123	<5	121	76	<5	8	<1	150	57	213	39	115	185	<.5
4	В	157	38	155	73	<5	11	<1	215	56	295	46	99	146	<.5
5	В	103	48	162	106	18	13	<1	30	139	1225	56	137	219	<.5
6	В	69	40	87	58	9	8	<1	35	60	992	54	87	142	<.5
7	SB	28	68	77	50	<5	6	2	60	30	2185	40	192	56	<.5
8	SB	37	73	71	40	<5	6	<1	55	30	1085	45	309	62	<.5
9	SB	35	40	58	44	<5	5	<1	45	35	738	42	264	81	<.5
10	L	52	58	48	36	<5	6	<1	35	41	3520	26	267	78	<.5
11	L	73	83	120	41	<5	7	<1	55	56	3435	27	250	125	<.5

Tableau 3 - Composition chimique des cendres volantes - Éléments traces

*B : bitumineux; SB : subbitumineux; L : lignite.

** Par spectrométrie en plasma d'argon à couplage inductif (ICAP).

,

			Propriétés physiques									
Source de	-		Finesse, refus e un tamis e	Surface								
cendres volantes	Type de charbon*	Densité (méthode Le Chatelier)	Tamisage humide**	Tamisage à sec (Alpine jet)	spécifique Blaine, m ² /kg							
1 2 3 4 5 6 7 8 9 10	B B B B B S B S B S B S B L	2.53 2.58 2.88 2.96 2.38 2.22 1.90 2.05 2.11 2.38	17.3 (14.9) 14.7 (12.7) 25.2 (21.7) 19.2 (16.6) 21.2 (18.3) 40.7 (35.1) 33.2 (28.7) 19.4 (16.7) 46.0 (39.7) 24.9 (21.5)	12.3 10.2 18.0 14.0 16.1 30.3 26.4 14.3 33.0 18.8	289 312 127 198 448 303 215 326 240 286							
11	L	2.53	2.7 (2.4)	2.5	581							

Tableau 4 - Propriétés physiques des cendres volantes

*B : bitumineux; SB : subbitumineux; L : lignite.
** Les valeurs entre parenthèses ne tiennent pas compte du facteur de correction du tamis.

		Activité pouzzo	lanique avec le cir	ment portland**	Indice d'activité	
Source de cendres volantes	Type de charbon [#]	Demande d'eau, %	Indice d'activité à 28 jours, %	Indice d'activité de l'essai accéléré à 7 jours, %	pouzzolanique avec la chaux à 7 jours, MPa	
1	В	92	98.2	90.1	6.8	
2	В	92	100.0	91.5	6.3	
3	В	92	73.2	7 1.7	5.5	
4	В	92	92.3	85.6	8.8	
5	В	100	93.7	87.7	7.6	
6	В	104	73.7	71.2	4.5	
7	SB	94	73.3	68.1	4.3	
8	SB	92	94.6	85.5	6.3	
9	SB	97	77.0	69.3	4.9	
10	L	92	86.4	87.3	6.8	
11	L	88	132.6	130.7	16.3	

Tableau 5 - Propriétés pouzzolaniques des cendres volantes

*B : bitumineux; SB : subbitumineux; L : lignite.
** Le ciment utilisé avait une composition et des propriétés similaires à celles montrées au Tableau 7.

	Exigences de	Exigences de					Cendre	volant	e n⁰				
	la norme ASTM C 618-84*	la norme ACNOR A23.5-M82*	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11
Exigences chimiques													
-(SiO ₂ + Al ₂ O ₃ + Fe ₂ O ₃), \$	Min 70**		90.5	92.3	92.7	90.8	83.0	80.1	80.7	82.2	86.5	71.5	69.0
- so ₃ , \$	Max 5.0	Max 5.0	0.67	0.96	0.75	1.34	1.40	0.52	0.38	0.30	0.16	0.80	7.81
-Perte au feu, 🕻	Max 6.0	Max 12.0***	2.88	0.70	0.75	0.88	9.72	6.89	0.44	0.29	0.70	0.65	0.82
Exigences physiques										l		ļ	
- Refus en pour cent sur un tamis de 45 µm (tamisage humide)	Max 34	Max 34	17.3	14.7	25.2	19.2	21.2	40.7	33.2	19.4	46.0	24.9	2.7
- Demande d'eau, 💈	Max 105		92	92	92	92	100	104	94	92	97	92	88
-Indice d'activité pouzzolanique avec le ciment portland, %													
- Activité de l'essai accélé-		Nin 68	90.1	91.5	71.7	85.6	87.7	71.2	68.1	85.5	69.3	87.3	130.7
- Activité ASTM à 28 jours	Min 75		98.2	100.0	73.2	92.3	93.7	73.7	73.3	94.6	77.0	86.4	132.6
-Activité pouzzolanique avec la chaux, MPa	Min 5.5		6.8	6.3	5.5	8.8	7.6	4.5	4.3	6.3	4.9	6.8	16.3

Tableau 6 - Conformité des cendres volantes canadiennes aux exigences des spécifications de l'ASTM et de l'ACNOR

* Pour les cendres volantes des classes F et C, à moins d'indication contraire.

** Min. 60 pour la classe C.

*** Max. 6,0 pour la classe C.

Propriétés physiques	Composition chimique				
Finesse					
- Refus sur un tamis de 75 µm : 96,9 % - Refus sur un tamis de 45 µm : 85,8 % - Blaine : 363 m ² /kg	Silice : 22.02 % Oxyde de calcium (total) : 62,76 % Alumine : 3,99 % Oxyde ferrique : 2.76 %				
Consistance normale : 22,0 %	Magnésie : 3,30 % Trioxyde de soufre : 3,01 %				
<u>Temps de prise Vicat</u>	Oxyde de sodium : 0,49 % Oxyde de potassium : 0,54 % Perte au feu : 1,59 %				
- Prise initiale : 140 min - Prise finale : 230 min	Résidus insolubles : 0,14 %				
Dilatation à l'autoclave : 0,09 %	Composition des composés				
Résistance à la compression de cubes de mortier de 50 mm (E/C : 0,485; étalement : 127 %)	C_3S : 48,8 % C_2S : 26,3 % C_3A : 5,9 % C_4AF : 8,4 %				
- 3 jours : 20,8 MPa - 7 jours : 25,2 MPa - 28 jours : 33,2 MPa					

Tableau 7 - Propriétés physiques et composition chimique du ciment*

* Données fournies par le fabricant.

		Remplacement		Qu	Quantités kg/m ³						
Mélange n°	Source de cendres volantes	du ciment par des cendres volantes, % par poids	E/(C + CV)	Ciment	Cendres volantes	Granu- lat fin	Gros granu- lat	A.E.A., mL/m ³			
Témoin l	_	0	0.50	297		7 91	1094	200			
Témoin 2	-	0	0.50	295		782	1082	170			
CVl	1	20	0.50	236	59	780	1077	320			
CV2	2	20	0.50	237	59	782	1080	200			
CV3	3	20	0.50	237	59	786	1088	200			
CV4	4	20	0.50	238	59	792	1094	160 '			
CV5	5	20	0.50	237	59	782	1080	690			
CV6	6	20	0.50	238	59	78,4	1082	660			
CV7	7	20	0.50	239	59	780	1077	370			
CA8	8	20	0.50	236	59	775	1069	230			
CV9	9	20	0.50	236	59	775	1070	240			
CVIO	10	20	0.50	237	59	781	1079	290			
CVII	11	20	0.50	237	59	782	1080	150			

Tableau 8 - Dosage des mélanges de béton

* Eau/(ciment + cendres volantes) en poids.
Note : Le mélange témoin n° l a été fabriqué au début du programme de mélange (fév. 1984) et le mélange témoin n° 2 a été fabriqué à la fin du programme (avril 1984).

			Propriétés du béton frais									
Mélange n°	E/(C + CV)	Poids unitaire,	Affais- sement,	Teneur en	Ressuage.	Temps de h:mi	prise, n					
		kg/m ³	mm	air, %	%	Initiale	Finale					
Témoin l	0.50	2320	70	6.5								
Témoin 2	0.50	2320	70	6.4	2.9	4:10	6:00					
CVI	0.50	2300	100	6.2	3.1	4:50	8:00					
CV2	0.50	2310	105	6.2	4.6	7:15	10:15					
CV3	0.50	2310	100	6.2	5.1	5:20	8:10					
CV4	0.50	2320	110	6.3	4.3	6:20	8:25					
CV5	0.50	2310	65	6.4	2.7	5:15	8:55					
CV6	0.50	2300	75	6.5	2.6	4:30	6:50					
CV7	0.50	2300	100	6.1	2.9	4:15	6:20					
C V 8	0.50	2300	115	6.2	5.6	5:10	7:30					
CV9	0.50	2280	100	6.4	4.4	5:25	9:00					
CV10	0.50	2290	130	6.5	2.5	4:45	7:00					
CV11	0.50	2290	140	6.6	0.6	4:00	6:05					

Tableau 9 - Propriétés du béton frais

* Eau/(ciment + cendres volantes) en poids.

Note : Les valeurs du poids unitaire, de l'affaissement et de la teneur en air sont les moyennes des trois gâchées. Les valeurs du ressuage et du temps de prise sont pour une seule gâchée.

Gâchée	Type d'essai		Âge lor:	3 de l'essai, j	ours					
n°		7	14	28	91	365				
1	Compression (ASTM C 39)	2 cylindres	2 cylindres	2 cylindres	2 cylindres	2 cylindres				
2	Flexion (ASTM C 78)		3 prismes	3 prismes	3 prismes					
	Gel et dégel (ASTM C 666) Compression (ASTM C 39)	Deux éprouvettes prismatiques ont été exposées à des cycles répétés de gel et de dégel à la fin d'une cure en atmosphère humide de 14 jours. 2 cylindres								
3	Module d'élasticité (ASTM C 469)			2 cylindres						
	Fluage (ASTM C 512))	Quatre éprouvettes cylindriques ont été soumises à des essais de fluage à la fin d'une cure en atmosphère humide de 91 jours.								
	Retrait au séchage (ASTM C 157)	Deux éprouvettes prismatiques ont été séchées à l'air à 23 °C et à une H.R. de 50 %, chacune à la fin d'une cure de 7 et								
	Compression (ASTM C 39)	2 cylindres								

Tableau 10 - Programme d'essai du béton durci

Note : Pour chaque mélange, on a préparé trois gâchées de béton en vue d'obtenir toutes les éprouvettes requises.

Rés: de cy	istance à lindres de	la compres 150 x 300	sion*) mm, MPa	Résista de prismes	nce à la fle de 75 x 100 MPa	Module d'élasticité* de cylindres de 150 x 300 mm, GPa		
7 jours	28 jours	91 jours	365 jours	14 jours	28 jours	91 jours	28 jours	
23.4	30.6	34.9	39.2	4.9	5.4	5.9	33.5	
22.i	28.6	32.5	36.5	4.3	4.7	5.9		
18.4	25.7	31.4	38.3	4.4	4.4	5.4	33.0	
16.9	25.2	34.8	37.0	3.9	4.8	5.5	30.2	
14.4	21.0	27.6	34.4	4.0	5.0	5.3	30.0	
17.8	23.3	32.3	36.9	4.1	4.4	5.2	31.5	
20.1	28.0	33.9	44.3	3.5	4.4	5.3	33.0	
18.4	24.8	31.8	39.2	3.5	4.6	5.6	29.0	
16.7	24.1	29.1	35.7	3.9	4.5	5.4	33.0	
17.9	27.7	29.0	40.4	4.6	5.0	6.1	34.1	
16.7	24.9	31.1	35.6	4.3	4.2	5.7	35.8	
19.2	28.5	33.7	39.7	4.1	5.1	5.8	31.3	
21.1	29.4	35.3	40.1	4.8	5.3	6.6	32.9	
	Rés: de cy 7 jours 23.4 22.1 18.4 16.9 14.4 17.8 20.1 18.4 16.7 17.9 16.7 19.2 21.1	Résistance à de cylindres de 7 jours 28 jours 23.4 30.6 22.1 28.6 18.4 25.7 16.9 25.2 14.4 21.0 17.8 23.3 20.1 28.0 18.4 24.8 16.7 24.1 17.9 27.7 16.7 24.9 19.2 28.5 21.1 29.4	Résistance à la compres de cylindres de 150 x 300 7 jours 28 jours 91 jours 23.4 30.6 34.9 22.1 28.6 32.5 18.4 25.7 31.4 16.9 25.2 34.8 14.4 21.0 27.6 17.8 23.3 32.3 20.1 28.0 33.9 18.4 24.8 31.8 16.7 24.1 29.1 17.9 27.7 29.0 16.7 24.9 31.1 19.2 28.5 33.7 21.1 29.4 35.3	Résistance à la compression* de cylindres de 150 x 300 mm, MPa 7 jours 28 jours 91 jours 365 jours 23.4 30.6 34.9 39.2 22.1 28.6 32.5 36.5 18.4 25.7 31.4 38.3 16.9 25.2 34.8 37.0 14.4 21.0 27.6 34.4 17.8 23.3 32.3 36.9 20.1 28.0 33.9 44.3 18.4 24.8 31.8 39.2 16.7 24.1 29.1 35.7 17.9 27.7 29.0 40.4 16.7 24.9 31.1 35.6 19.2 28.5 33.7 39.7 21.1 29.4 35.3 40.1	Résistance à la compression* de cylindres de 150 x 300 mm, MPaRésista de prismes7 jours28 jours91 jours365 jours14 jours23.4 30.6 34.9 39.2 4.9 22.128.6 32.5 36.5 4.3 18.425.7 31.4 38.3 4.4 16.925.2 34.8 37.0 3.9 14.4 21.0 27.6 34.4 4.0 17.8 23.3 32.3 36.9 4.1 20.128.0 33.9 44.3 3.5 18.424.8 31.8 39.2 3.5 16.7 24.1 29.1 35.7 3.9 17.9 27.7 29.0 40.4 4.6 16.7 24.9 31.1 35.6 4.3 19.2 28.5 33.7 39.7 4.1 21.1 29.4 35.3 40.1 4.8	Résistance à la compression* de cylindres de 150 x 300 mm, MPaRésistance à la fle de prismes de 75 x 100 MPa7 jours28 jours91 jours365 jours14 jours28 jours23.430.634.939.24.95.422.128.632.536.54.34.718.425.731.438.34.44.416.925.234.837.03.94.814.421.027.634.44.05.017.823.332.336.94.14.420.128.033.944.33.54.616.724.129.135.73.94.517.927.729.040.44.65.016.724.931.135.64.34.219.228.533.739.74.15.121.129.435.340.14.85.3	Résistance à la compression* de cylindres de 150 x 300 mm, MPaRésistance à la flexion** de prismes de 75 x 100 x 400 mm, MPa7 jours28 jours91 jours365 jours14 jours28 jours91 jours23.430.634.939.24.95.45.922.128.632.536.54.34.75.918.425.731.438.34.44.45.416.925.234.837.03.94.85.514.421.027.634.44.05.05.317.823.332.336.94.14.45.220.128.033.944.33.54.45.416.724.129.135.73.94.55.417.927.729.040.44.65.06.116.724.931.135.64.34.25.719.228.533.739.74.15.15.821.129.435.340.14.85.36.6	

Tableau 11 - Résumé des résultats d'essais relatifs à la résistance à la compression, à la résistance à la flexion et au module d'élasticité de Young

* Chaque valeur est la moyenne obtenue pour deux essais. **Chaque valeur est la moyenne obtenue pour trois essais.

			Mesures du m	retrait			
		Cure ini d	itiale de 7 jours ans l'eau	Cure initiale de 91 jours dans l'eau			
Mélange n°	Durée du séchage, jours	Perte d'humidité*, %	Retrait au séchage, x 10 ⁻⁶	Perte d'humidité*, %	Retrait au séchage, x 10 ⁻⁶		
Témoin 2	224	55.0	422	53.7	453		
CV1	224	57.5	447	47.9	365		
CV2	224	57.3	364	45.4	280		
CV3	224	56.9	411	56.2	405		
CV4	224	54.7	. 379	49.2	387		
CV5	224	58.8	404	51.1	403		
CV6	224	60.6	475	56.4	454		
CV7	224	64.3	397	54.1	433		
CV8	224	56.3	400		327		
CV9	224	58.2	390	49.3	361		
CV10	224	58.4	642	55.2	500		
CV11	224	49.5	454	48.9	362		

Tableau	12		Résumé	des	résultats	ď	essais	de	retrait
---------	----	--	--------	-----	-----------	---	--------	----	---------

* Pourcentage de l'eau originale totale.

Mélange n°	Âge à la mise en charge, jours	Contrainte appliquée, MPa	Rapport contrainte/ résistance * , g	Durée de la mise en charge, jours	Déforma - tion élastique initiale, x 10 ⁻⁶	Fluage ** , x 10 ⁻⁶
Témoin l	91	9.70	28	259	269	585
Témoin 2	91	11	30	244	275	562
CV1	91	**	31	255	248	357
CV2	90		28	255	247	331
CV3	91	"	35	262	299	537
CV4	90		30	254	273	458
CV5	99		29	260	255	367
CV6	91		31	264	252	492
CV7	90		33	260	263	404
CV8	90		33	258	237	320
CV9	91		31	252	237	360
CV10	91		29	239	262	544
CVII	91		27	254	264	367
		1	1			

Tableau 13 - Résumé des résultats d'essais de fluage

* Contrainte appliquée, pourcentage de la résistance à la compression d'éprouvettes du même mélange au moment de la mise en charge. **Fluage = déformation totale provoquée par la charge - déformation élastique initiale.

Mélange n°	Facteur de durabilité après 300 cycles, %*	Teneur en air,** %	Surface spécifique (a), mm ⁻¹	Facteur d'espacement (L), mm
Témoin l	97.7	7.2 (6.5)	22.3	0.135
Témoin 2	98.1	7.2 (6.4)	25.2	0.108
CV1	96.4	8.0 (6.2)	20.1	0.132
CV2	98.8	8.4 (6.2)	20.4	0.124
CV3	96.8	8.3 (6.2)	23.4	0.108
CV4	98.8	8.7 (6.3)	19.5	0.108
CV5	97.2	7.9 (6.4)	26.1	0.104
CV6	96.8	- (6.5)	38.7	0.105
CV7	97.6	7.0 (6.1)	27.2	0.110
CV8	96.9	7.1. (6.2)	23.5	0.109
CV9	97.6	9.1 (6.4)	20.0	0.121
CV10	97.2	7.5 (6.5)	34.8	0.094
CVII	95.8	7.6 (6.6)	26.5	0.108

Tableau 14 -	Facteurs de	durabilité e	t paramètres	du réseau d	e bulles d'air
	des mélange	s de béton du	rci témoins e	t à cendres	volantes.

* Déterminé conformément à la norme ASTM C 666 (méthode A).

**Les valeurs entre parenthèses désignent la teneur en air du béton frais.

	E/(C+CV)*		Résumé des résultats d'essais après 500 cycles de gel et de dégel								
nelange n		Teneur en air, %	Variation de poids, %	Variation de longueur, g	Variation de vitesse d'impulsion, g	Variation de fréquence longitudinale fondamentale, %	Module dynamique relatif, %	Résistance à la flexion résiduelle, ** %	Résistance résiduelle modifiée d'un cube,** g		
Témoin 1 Témoin 2 CV1 CV2 CV3 CV4 CV5 CV6 CV6	0.50 0.50 0.50 0.50 0.50 0.50 0.50 0.50	6.5 6.4 6.2 6.2 6.2 6.3 6.4 6.5 6.1	-0.44 +0.06 +0.06 -0.39 -0.37 -0.88 -0.22 -0.99 -0.49	+0.007 +0.006 +0.016 +0.006 +0.003 +0.018 +0.018 	0.0 +1.5 +2.8 -0.2 +0.9 +1.6 +0.9 +2.0 +2.1	-0.9 -0.4 -1.4 -1.4 -1.4 -0.4 -1.0 -1.2 -0.4	98 99 97 97 97 99 98 98 98 98	70 59 73 82 71 64 67	83 72 74 80 69 65 76 74 70		
CV8 CV9 CV10 CV11	0.50 0.50 0.50 0.50	6.2 6.4 6.5 6.6	-0.19 -0.40 -0.38 -0.26	-0.002 +0.011 +0.021 +0.015	0.0 +0.2 +2.0 -3.0	-1.4 -1.2 -1.4 -1.7	97 98 97 97	71 70 64 66	72 75 74 76		

Tableau 15 - Résumé des résultats d'essais de gel et de dégel

* Eau/(ciment + cendres volantes) en poids.

** Cette valeur est un pourcentage de la résistance d'éprouvettes prismatiques du même mélange qui ont subi une cure en atmosphère humide pendant une période équivalente à la conduite de 500 cycles de gel et de dégel. .

FIGURES



Fig. 1 - Emplacements des sources de cendres volantes







Fig. 3 - Diffractogrammes des cendres volantes subbitumineuses et de lignite



Cendre de lignite (n° 10)

Fig. 4a) - Images obtenues par microscopie SEM de certaines cendres volantes. (Images produites par électrons rétrodiffusés de sections polies d'échantillons de dispersion.)





Fig. 4b) - Images obtenues par microscopie SEM à électrons secondaires de particules de cendre volante (cendre bitumineuse n° 1)



Fig. 5 - Étendue granulométrique des cendres volantes (méthode à laser)



Fig. 6 - Relation entre l'indice d'activité pouzzolanique de l'essai accéléré de 7 jours et celui de l'essai de 28 jours



Fig. 7 - Développement de la résistance à la compression avec l'âge



Fig. 8 - Développement de la résistance à la flexion avec l'âge







Fig. 10 - Retrait au séchage après une cure initiale de 91 jours dans l'eau





ANNEXE A

RÉSULTATS DÉTAILLÉS DES ESSAIS DE GEL ET DE DÉGEL

.

			Poids des prismes de 76 x 102 x 390 mm, kg									
Mélange n*	E/(C+CV)*	Teneur en air, %	Prismes de atmo	référence cons osphère humide	ervés en	Prismes	Variation relative, %					
			À 14 jours	À la fin des cycles, **	Variation,	À O cycle	À 300 cycles	À 500 cycles	Variation, % (après 500 cycles)			
Témoin 1 Témoin 2 CV1 CV2 CV3 CV4 CV5 CV6 CV7 CV8 CV9 CV10	0.50 0.50 0.50 0.50 0.50 0.50 0.50 0.50	6,5 6.4 6.2 6.2 6.3 6.4 6.5 6.1 6.2 6.4 6.5	7.186 7.125 6.970 7.124 7.088 7.147 7.067 7.077 7.052 7.024 7.024 7.034 7.034 7.017	7.202 7.159 7.010 7.147 7.112 7.164 7.109 7.113 7.087 7.045 7.064 7.041	$\begin{array}{c} +0.22\\ +0.48\\ +0.57\\ +0.32\\ +0.34\\ +0.24\\ +0.59\\ +0.51\\ +0.50\\ +0.30\\ +0.43\\ +0.34\end{array}$	7.228 7.129 7.024 7.174 7.023 7.173 7.127 7.099 6.988 6.973 6.993 7.032	7.213 7.130 7.051 7.167 7.011 7.142 7.128 7.083 6.972 6.983 6.993 7.035	7.196 7.133 7.028 7.146 6.997 7.110 7.111 7.029 6.954 6.960 6.965 7.005	-0.44 +0.06 +0.06 -0.39 -0.37 -0.88 -0.22 -0.99 -0.49 -0.19 -0.40 -0.38	-0.66 -0.42 -0.51 -0.71 -1.12 -0.81 -1.50 -0.99 -0.49 -0.83 -0.72		

Tableau Al - Variations de poids de prismes de référence conservés en atmosphère humide et de prismes d'essai soumis à des cycles de gel et de dégel

* Eau/(ciment + cendres volantes) en poids.
** Correspondant à l'équivalent de 500 cycles, c.-à-d. à environ 90 jours.

	n/(a.ov)*			Longueur effic	cace des pr	ismes de 76 x	102 x 390 mm, **	* mm		
nelange n	F)(C+CV)~	air, %	Prismes de atm	référence cons osphère humide	ervés en	Prismes d'e	.et	variation relative, tt %		
			À 14 jours	À la fin des cycles,†	Variation, tt %	À O cycle	À 300 cycles	À 500 cycles	Variation, tt %(après 500 cycles)	
Témoin 1 Témoin 2 CV1 CV2 CV3 CV4 CV5 CV6 CV7 CV8 CV8	0.50 0.50 0.50 0.50 0.50 0.50 0.50 0.50	6.5 6.2 6.2 6.3 6.4 6.5 6.1 6.2	3.216 3.513 3.404 3.373 2.865 3.112 2.720 3.510 3.762 3.444 3.487	3.213 3.594 3.439 3.421 2.891 3.127 2.758 3.554 3.792 3.475 3.548	-0.001 +0.022 +0.010 +0.013 +0.007 +0.004 +0.010 +0.012 +0.008 +0.009 +0.017	3.419 3.556 3.279 3.073 3.487 3.241 3.675 3.287 3.287 3.559	3.432 3.528 3.312 3.089 3.515 3.261 3.716 3.289 3.559	3.444 3.576 3.338 3.096 3.498 3.307 3.741 3.281 3.597	+0.007 +0.006 +0.016 +0.003 +0.018 +0.018 +0.018 -0.002 +0.011	+0.008 -0.004 +0.003 -0.001 -0.001 +0.008 +0.006 -0.011 -0.006
CV10 CV11	0.50 0.50	6.5 6.6	3.294 3.096	3.330 3.122	+0.010 +0.007	3.439 3.470	3.461 3.485	3.514 3.526	+0.021 +0.015	+0.011 +0.008

Tableau A2 - Variations de longueur de prismes de référence conservés en atmosphère humide et de prismes d'essai soumis à des cycles de gel et de dégel

* Eau/(ciment + cendres volantes) en poids.

** Longueur entre repères = 358 mm.

t Correspondant à l'équivalent de 500 cycles, c.-à-d. à environ 90 jours.

tt Pourcentage de la longueur efficace totale incluant la longueur entre repères de 358 mm.

94

Tab.	leau A3 -	Variat:	ions	de vites	se	dʻımj	pu⊥s	slon	ultrase	oniqu	e de	prisi	nes	ae	
		référei	nce c	onservés	en	atmo	spł	ière	humide	et de	e pri	ismes	d '	essai	
		soumis	à de	s cycles	de	gel	et	de	dégel						
							_								

Vitesse d'impulsion ultrasonique des prismes de 76 x 102 x 390 mm, m/s										V
Mélange n•	E/(C+CV)*	Teneur en air, %	Prismes de atmo	référence cons osphère humide	ervés en	Prismes d	gel et	relative,		
			À 14 jours	À la fin des cycles, **	Variation, %	À O cycle	À 300 cycles	À 500 cycles	Variation, % (après 500 cycles)	
Témoin 1 Témoin 2 CV1 CV2 CV3 CV4 CV5 CV6 CV7 CV8 CV7 CV8 CV9 CV10 CV11	0.50 0.50	6.5 6.4 6.2 6.2 6.2 6.3 6.4 6.5 6.1 6.2 6.4 6.5 6.6	4670 4550 4340 4500 4470 4460 4380 4390 4380 4460 4410 4510 4650	4850 4760 4670 4780 4720 4760 4720 4690 4650 4650 4670 4720 4670 4750 4780	+3.8 +4.6 +7.6 +6.2 +5.6 +6.7 +7.8 +6.8 +6.2 +5.8 +6.2 +5.8 +5.9 +5.3 +2.8	4690 4520 4310 4530 4430 4460 4470 4440 4330 4480 4470 4500 4640	4670 4560 4380 4520 4460 4510 4480 4390 4520 4490 4460 4580	4690 4590 4430 4520 4470 4530 4510 4530 4420 4480 4480 4480 4590 4500	$\begin{array}{c} 0.0\\ +1.5\\ +2.8\\ -0.2\\ +0.9\\ +1.6\\ +0.9\\ +2.0\\ +2.1\\ 0.0\\ +0.2\\ +2.0\\ +2.0\\ -3.0\end{array}$	-3.8 -3.1 -8.8 -6.4 -4.7 -5.1 -6.9 -4.8 -4.1 -5.8 -5.7 -3.3 -5.8

* Eau/(ciment + cendres volantes) en poids. ** Correspondant à l'équivalent de 500 cycles, c.-à-d. à environ 90 jours.

¥53	E/(C+CV)*	Teneur en air, %	Fréquence longitudinale fondamentale des prismes de 76 x 102 x 390 mm, Hz							Verietien
n [*]			Prismes de référence conservés en atmosphère humide			Prismes d'essai soumis à des cycles de gel et de dégel				relative,
			À 14 jours	À la fin des cycles, **	Variation, %	À O cycle,	À 300 cycles	À 500 cycles	Variation, % (après 500 cycles)	
Témoin 1 Témoin 2 CV1 CV2 CV3 CV4 CV5 CV6 CV7 CV8 CV9 CV10	0.50 0.50 0.50 0.50 0.50 0.50 0.50 0.50	6.5 6.2 6.2 6.2 6.3 6.4 6.5 6.1 6.2 6.4 6.5	5250 5120 4910 5030 4970 5060 4960 5000 4940 5100 4990 5090	5470 5350 5290 5320 5350 5360 5340 5270 5370 5320 5360	+4.2 +4.5 +7.7 +7.4 +7.0 +5.7 +8.1 +6.8 +6.7 +5.3 +6.6 +5.3	5290 5120 4980 5050 4990 5040 5050 5030 4920 5100 5020 5020	5230 5070 4890 5020 4910 5010 4980 4950 4860 5020 4960 4950	5240 5100 4910 4920 5020 5000 4970 4900 5030 4960 4950	-0.9 -0.4 -1.4 -1.4 -1.4 -1.0 -1.2 -0.4 -1.2 -1.4	-5.1 -9.1 -8.8 -8.4 -6.1 -9.1 -8.0 -7.1 -6.7 -7.8 -6.7

Tableau A4 - Variations de fréquence longitudinale fondamentale de prismes de référence conservés en atmosphère humide et de prismes d'essai soumis à des cycles de gel et de dégel

* Eau/(ciment + cendres volantes) en poids.
** Correspondant à l'équivalent de 500 cycles, c.-à-d. à environ 90 jours.

84